

Modifications du peuplement les Antilles françaises

2^{ème} partie :

Dans la première partie de cet article, nous avons d'abord présenté les modifications du peuplement herpétologique liées à la destruction de l'habitat et aux prédateurs introduits et les espèces d'amphibiens allochtones. Dans cette seconde partie, nous abordons les reptiles allochtones et les modalités de colonisation des Antilles françaises par ces deux groupes d'espèces.

Michel Breuil*
Fortuné
Guiougou**
Karl Questel***
Béatrice
Ibéné****

Photo Michel Breuil



Mâle d'iguane commune (Iguana iguana). Cette espèce arrivée en Guadeloupe à la fin des années 50.

* Muséum national d'histoire naturelle
Département de Systématique et d'Évolution
Amphibiens-Reptiles
UMR 7205 CNRS
«Origine, structure et évolution de la biodiversité»
57, rue Cuvier
CP n° 30
75231 Paris cedex 05
** Association le Gaïac
Sainte-Rose,
Guadeloupe
*** <http://stbarthnature.blogspot.com>
**** Association pour la sauvegarde et la réhabilitation de la faune des Antilles (ASFA)
www.faune-guadeloupe.com

herpétologique dans disparitions et espèces allochtones

Reptiles

Les espèces indigènes et leurs concurrents introduits

L'iguane commun (*Iguana iguana*)

À l'arrivée des Européens, la seule espèce d'iguane présente dans les Antilles françaises était l'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*). Dans les années 40-50, seul l'iguane des Petites Antilles y était signalé. Les premiers iguanes communs ont été observés aux Saintes au début des années 60. La répartition exclusive de ces deux espèces à cette époque a conduit à supposer qu'elles avaient des exigences écologiques différentes⁽¹²⁾ et qu'elles ne pouvaient être en compétition comme l'avaient suggéré certains auteurs⁽¹³⁾. Dans les années 60, les îlets Pigeon étaient la seule localité de Guadeloupe où l'iguane commun était mentionné alors qu'auparavant ils étaient habités par *Iguana delicatissima*⁽¹⁾. Les enquêtes que nous avons réalisées auprès de la population dans les années 90 ont montré qu'avant les années 60, il n'y avait pas d'iguanes communs en Guadeloupe. Les premiers individus de cette espèce sont signalés dans le sud de la Basse-Terre au tout début des années 60 (région de Houëlmon-Rivière-Sens) et ils sont apparus, par la suite, autour du port de Pointe-à-Pitre dans les années 70-80⁽¹⁾.

Fin 1992, il a été montré que les zones qui étaient peuplées par *Iguana delicatissima* dans les années Soixante étaient aussi habitées par *Iguana iguana*^(1,13). Par ailleurs, certains iguanes y présentaient un **phénotype** intermédiaire. La compétition et l'hybridation ont alors été proposées pour expliquer, en l'absence d'autre perturbation, la disparition de l'iguane des Petites Antilles dans ces îles⁽¹⁴⁾. En 1993, des prospections ont conduit à la découverte de nouvelles populations hybrides sur la Basse-Terre et sur la Grande-Terre^(14, 15, 16) ainsi que des populations relictuelles d'*Iguana delicatissima* dont celle des îles de la Petite Terre^(14, 17). Une étude morphologique et génétique de ces individus a confir-

mé, en 1996, l'hybridation⁽¹⁸⁾. Les études génétiques menées dans le cadre de la rédaction du Plan national d'action en faveur de l'iguane des Petites Antilles (voir p. 6-7) confirment leur hybridation et une certaine fertilité des hybrides.

Dès 1993, les autorités locales et nationales ont été alertées devant la menace causée par la prolifération de l'iguane commun. La seule action concrète, en Guadeloupe, a été la création de la réserve naturelle de Petite Terre en 1998⁽¹⁷⁾. On regrette que la Direction régionale de l'environnement (DIREN) de Guadeloupe de l'époque, mal conseillée, ait financé en 1999 une affiche qui a délibérément ignoré l'hybridation et la compétition comme cause de la régression de l'iguane endémique et qui a refusé de considérer l'iguane commun comme une menace⁽¹⁹⁾. Faute d'études et de contrôle, l'iguane

Les mots écrits en vert dans le texte renvoient au lexique page 50.

Mâle d'iguane des Petites Antilles (*Iguana delicatissima*). La faible variabilité génétique entre les populations des différentes îles suggère des transports par les Amérindiens.

Photo Michel Breuil





Photo Michel Breuil

Hybride mâle entre Iguana iguana et Iguana delicatissima. L'hybridation empêche la production d'Iguana delicatissima par les femelles de cette espèce, moins prolifique que l'iguane commun, qui voit ainsi son effectif diminuer.

commun, espèce protégée en Guadeloupe, s'est installé au sein des dernières populations d'*Iguana delicatissima*^(1, 20). Les causes de cette explosion démographique des années 80 ne sont pas connues avec précision. Toutefois, à cette époque, des Antillais ont capturé des iguanes et les ont déplacés des Saintes à la Basse-Terre et de la Basse-Terre à la Grande-Terre⁽¹⁾. Par ailleurs, la modification de l'habitat amorcée dans les années 60, les décharges sauvages, les remblais, le développement de nombreux jardins ont augmenté les ressources alimentaires et les sites de ponte potentiels⁽¹⁾. Ni l'abondance de la mangouste en Guadeloupe ni l'importance croissante du trafic routier n'ont empêché l'extension de l'iguane commun qui est une espèce qui pond environ trois fois plus d'œufs que l'iguane des Petites Antilles.

En 2008, un Antillais a reconnu dans le quotidien *France-Antilles*⁽²¹⁾, qu'à la fin des années 50, à une époque où aucun iguane commun n'avait été encore signalé en Guadeloupe, il avait ramené des individus de cette espèce et les avait libérés dans une localité située entre les villes de Basse-Terre et de Gourbeyre. De là, ils ont traversé la rivière du Galion et se sont installés au fort de Basse-Terre où ils sont restés jusqu'au début des années 60. Par la suite, la population a explosé. Ce témoignage est d'autant plus intéressant que ce scénario d'arrivée correspond à celui proposé en 2002⁽¹⁾.

En Martinique, la situation est différente. L'iguane des Petites Antilles est connu des forêts situées autour de la montagne Pelée et de l'îlet Chancel. Des iguanes communs, originaires des Saintes, ont été libérés au fort Saint-Louis (Fort-de-France) dans les années 60. Ils y ont proliféré grâce aux restes de cuisine. Au début des années 1990, certains d'entre eux ont quitté le fort et ont gagné la ville et sa banlieue. L'iguane commun est actuellement présent

dans tout le sud de la Martinique. Devant les menaces que représente cette espèce pour la conservation de l'iguane des Petites Antilles, et notamment de la population de l'îlet Chancel, les agents de l'Office nationale de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) sont autorisés depuis 2005 à les euthanasier. Par ailleurs, 9 iguanes des Petites Antilles originaires de l'îlet Chancel ont été déplacés durant l'été 2006 à l'îlet Ramier⁽⁵⁾.

Au cours du Conseil national pour la protection de la nature du 25 avril 2006 où la situation des iguanes a été présentée, le CNPN a demandé un Plan national d'action pour l'iguane des Petites Antilles. La rédaction de ce plan national d'action est achevée. Son élaboration a demandé une actualisation des données. En Guadeloupe, où la situation sur le terrain est la plus complexe, ce travail est réalisé par le Groupe d'étude et de conservation de l'iguane des Petites Antilles (GECIPAG). Initié en 2007, ce travail montre la dégradation de la situation. Ainsi, toutes les populations de Basse-Terre d'iguane des Petites Antilles découvertes il y a une quinzaine d'années⁽¹⁾ sont envahies par des iguanes communs avec lesquels elles se sont hybridées⁽²⁰⁾.

La prolifération des iguanes communs dans les Antilles françaises favorise la colonisation des autres îles. Ainsi, à la suite du cyclone Luis de 1995, un radeau de végétation transportant une trentaine d'iguanes communs a remonté l'arc antillais à partir de la Guadeloupe pour s'échouer successivement à Barbuda le 22 septembre, puis le 4 octobre à Anguilla. Le transport illégal d'iguanes communs et leur libération dans la nature sont connus à Saint-Martin, à Anguilla, à Saint-Barthélemy et à Sainte-Lucie. En 2000, à Saint-Martin, côté néerlandais, une caisse d'iguanes communs en transit s'est ouverte sur l'aéroport. Plus de 120 iguanes se sont ainsi échappés, certains ont été capturés et installés dans une mangrove où ils prolifèrent et sont partis à la conquête de l'île. De là, soit en tant que passagers clandestins, soit volontairement introduits par l'homme, soit directement à la nage, ils sont arrivés à Saint-Barthélemy où des hybrides sont signalés depuis 2007⁽²²⁾.

L'iguane commun est particulièrement abondant autour des ports de Fort-de-France (Martinique), de Trois-Rivières, de Pointe-à-Pitre, des Saintes (Guadeloupe) et d'une manière générale sur tout le littoral guadeloupéen. Il est arrivé à Marie-Galante une nouvelle fois en 2007⁽²⁰⁾. Il suffit de constater les volumes de marchandises qui circulent entre la Guadeloupe et les dépendances pour se rendre compte à quel point le transport d'espèces est facilité entre ces îles.

La situation de l'iguane des Petites Antilles est catastrophique en Guadeloupe et très préoccupante à Saint-Barthélemy et en Martinique, elle contient les germes de la colonisation des autres îles. Par ailleurs, si aucune action n'est entreprise à Saint-Barthélemy pour déplacer des iguanes des Petites Antilles sur les îlets satellites et pour éliminer les hybrides et les iguanes communs de l'île principale, cette île perdra en l'espace de quelques décennies sa population d'iguane. L'ensemble de cette dégradation catastrophique dans les Antilles françaises n'a pas échappé au Groupe Iguane de l'UICN qui a décidé, en 2009, de transférer l'iguane des Petites Antilles du statut de « vulnérable » donné en 1996⁽²³⁾ au statut de « en danger ». Les solutions que prévoit le plan d'action sont très coûteuses et peut-être peu efficaces par rapport à ce qu'elles auraient pu être si les recommandations proposées au début des années 90 avaient été suivies^(1, 14, 17).

On se gardera bien de confondre les iguanes communs arrivés il y a une cinquantaine d'années dans les Antilles françaises avec des populations locales de cette espèce montrant un niveau de divergence plus ou moins prononcée comme celles de Sainte-Lucie, de Saba ou de Montserrat.

Le typhlops brame (Ramphotyphlops braminus)

Le typhlops brame est un serpent originaire d'Inde, d'une quinzaine de centimètres, fouisseur, entomophage et parthénogénétique. Il a été observé la première fois en 1996 à Anguilla

dans le jardin d'un hôtel et en 1996 à Saint-Barthélemy dans une pépinière, puis au début des années 2000 à Saint-Martin dans des jardins venant d'être replantés avec des végétaux de Floride⁽¹⁾. L'observation de cette espèce dans les îles du Nord des Petites Antilles est synchrone de celle de la rainette de Cuba (*Osteopilus septentrionalis*) et de la couleuvre à gouttelettes (*Pantherophis guttata*)⁽¹⁾. Ces trois îles ont été ravagées par les cyclones de 1995.

La première observation de *Ramphotyphlops braminus* sur la Grande-Terre remonte à 2005. Depuis cette date, il est signalé en différents points de Grande-Terre et de Basse-Terre. Cette répartition discontinue reflète probablement les modalités de colonisation. Ainsi, ces serpents ont été observés dans des jardins à l'issue de l'achat de plants de différentes espèces (goyavier, palmiers...) et dans des pépinières qui importent des végétaux de Floride où cette espèce est très abondante. L'arrivée dans les dépendances de la Guadeloupe est plus que probable. Le nom commun anglais de cette espèce caractérise ce serpent : *blind flowerpot snake*, le serpent aveugle des pots de fleurs.

Très discrète, cette espèce s'observe en surface après les pluies ou au cours de travaux de jardinage. Son mode de vie, sa reproduction sans mâle et sa taille en font un compétiteur potentiel des différentes espèces endémiques comme *Typhlops annae* à Saint-Barthélemy avec laquelle il cohabite. Par ailleurs, à la vitesse à laquelle il étend son aire, il devient aussi une menace pour *Tetracheilostoma bilineatum* en Martinique, *T. breuili* à Sainte-Lucie et *T. carlae* à La Barbade. Ces trois espèces sont les plus petits serpents du monde.

Photo Karl Questel



Typhlops brame (Ramphotyphlops braminus). Ce serpent parthénogénétique fouisseur est transporté avec les pots de fleurs d'île en île. Originaire d'Inde, il a gagné les Petites Antilles à partir de la Floride.

Le gymnophthalme d'Underwood (*Gymnophthalmus underwoodi*)

Le gymnophthalme d'Underwood est un lézard (10-12 cm) parthénogénétique, **thermophile** vivant dans la litière des forêts sèches, dans les bananeraies et dans les pelouses. Il est originaire d'Amérique du Sud. Comme le typhlops brame, un seul individu fonde une colonie. Son arrivée dans les Petites Antilles, de la Martinique à Barbuda, semble relativement récente. Dans l'archipel guadeloupéen, il est mentionné pour la première fois dans les années 70. Il s'étend progressivement comme le montre sa première observation en 1995 à Marie-Galante et à la Désirade en 2000. Il est signalé pour la première fois à la Martinique au début des années 90 et il accroît son aire de répartition à très grande vitesse dans ces îles. La discontinuité de son aire de répartition dans les différentes îles indique une colonisation passive entre milieux défavorables⁽¹⁾. Il est également présent à la Dominique. Il est signalé pour la première fois à Saint-Martin au milieu des années 2000.

À la Martinique, et dans une moindre mesure à la Dominique, le gymnophthalme d'Underwood cohabite dans les mêmes litières que l'espèce endémique des Petites Antilles le gymnophthalme de Plée (*G. pleii*). L'espèce parthénogénétique y élimine l'espèce endémique⁽⁵⁾. Les modalités de cette élimination ne sont pas connues, mais la parthénogenèse est sans doute

Gymnophthalme d'Underwood
(*Gymnophthalmus underwoodi*).
Ce lézard parthénogénétique entre en compétition avec l'espèce endémique *Gymnophthalmus pleii*.

le facteur clé de ce succès et l'hybridation entre les deux espèces est suspectée sur des données morphologiques. Par ailleurs, cette espèce colonise très rapidement les milieux en suivant les routes et les chemins ouverts même en forêt **mésophile**. Le passage d'une île à l'autre et la dissémination de l'espèce au sein d'une île résultent du transport de rouleaux de gazon, de pieds de bananiers, de parpaings... Cette espèce de lézard terrestre n'a pas été gênée pour coloniser des îles habitées par la mangouste alors que ce prédateur est réputé être à l'origine de la disparition du gymnophthalme de Plée⁽⁹⁾.

L'hémidactyle commun (*Hemidactylus mabouia*)

Ce gecko d'une quinzaine de centimètres provient d'Afrique occidentale. La ponte d'œufs à coquille calcaire dans les barques laissées sur les plages montre à quel point son arrivée aux Antilles par l'intermédiaire des bateaux négriers dès le XVII^{ème} siècle est probable. Sa présence, y compris sur les plus petits îlots, montre que cette espèce s'est acclimatée dans les Antilles où ses populations sont stables et ne présentent plus une dynamique d'espèce invasive.

L'hémidactyle se rencontre dans les habitations en ville comme à la campagne. Ce gecko fréquente plutôt les forêts sèches, mais aussi les fissures des anciens récifs coralliens. Dans les habitations, l'hémidactyle se cache derrière les tableaux, les livres, les volets, sous les toits et dans différents objets (trousse de toilette, valise...) et de ce fait est facilement transporté au cours de déménagements. Il chasse la nuit dans les maisons, sous les éclairages, et contribue efficacement à la lutte contre certains insectes en compagnie d'espèces autochtones comme l'hylole de la Martinique. D'une manière générale, l'hémidactyle est associé à l'habitat humain alors que le thécadactyle, un autre gecko de plus grosse taille, indigène dans les Petites Antilles, fréquente plutôt les milieux forestiers. À Saint-Barthélemy, il existe des maisons où le thécadactyle a remplacé l'hémidactyle.

Le tockay (*Gekko gekko*)

Ce gros gecko asiatique de 35 cm de long a été introduit en Martinique dans le milieu des années 60. Il est resté relativement localisé, mais commence son expansion. Il est même arrivé en Guadeloupe au milieu des années 2000. Ces gros œufs très résistants sont collés sur différents supports qui sont facilement transportés. C'est une espèce prédatrice qui s'attaque à de gros invertébrés, à d'autres lézards et à des

Photo Michel Breuil



chauves-souris. En tant que prédateur son impact pourrait être important⁽⁵⁾.

L'anolis à crête de Porto Rico (Anolis cristatellus)

Cet anolis a été observé la première fois en 2008 dans les jardins d'un hôtel du côté néerlandais de Saint-Martin. C'est une espèce très invasive qui est arrivée à la Dominique au début des années 2000. Très abondante aux alentours de Roseau et dans les milieux anthropisés, elle se montre très agressive envers les anolis indigènes ; elle se reproduirait plus rapidement et s'attaque à leurs œufs (Bradley Guye, comm. pers). L'anolis de Porto Rico risque fort d'arriver en Guadeloupe.

Tortues palustres : trachémyde de Porto Rico (Trachemys stejnegeri), Trachémyde à tempes rouges (Trachemys scripta elegans), et Péluse de Schweigger (Pelusios castaneus)

La trachémyde de Porto Rico a été relâchée à Marie-Galante par les L'Herminier. Par la suite, elle a été introduite aux Saintes et des individus sont observés sporadiquement en Grande-Terre et en Basse-Terre⁽¹⁾. Elle est aussi signalée de la Dominique. La péluse de Schweigger (*Pelusios castaneus*) d'origine africaine a été introduite en Grande-Terre par les L'Herminier. La trachémyde à tempes rouges (*Trachemys scripta elegans*), la trop célèbre tortue de Floride, a été libérée dans les Antilles françaises dans la seconde moitié du XX^e siècle ; elle est abondante à Saint-Martin où elle constitue des populations reproductrices. Des mâles et des femelles originaires de cette île ont aussi été libérés à Saint-Barthélemy, mais n'ont pas fondé de population tout comme en Guadeloupe et en Martinique. Elle est abondante dans les mares de Grande-Terre, mais se rencontre occasionnellement ailleurs. En raison de la sympathie qu'éprouve la population pour les tortues, ces espèces sont de plus en plus déplacées. Leur impact sur la faune aquatique est inconnu.

Individus isolés : passagers clandestins, échappés de captivité

Ces dix dernières années, de nombreux autres reptiles allochtones ont été capturés dans les Antilles françaises. Il s'agit essentiellement d'animaux échappés ou libérés voire de quelques passagers clandestins provenant de Floride. On peut citer la couleuvre à goutte-



Photo Béatrice Ibéné

Thécadactyle (Thecadactylus rapicauda) et hémidactyle commun (Hemidactylus mabouia). Cette espèce a colonisé quasiment tous les îlets. Elle peut être en compétition avec des anolis ou des thécadactyles.

lettes (*Pantherophis guttatus*) qui a été observée plusieurs fois à partir de 1996 à Saint-Barthélemy, à Saint-Martin et en Martinique. Un boa arc-en-ciel (*Epicrates cenchria*) a été découvert à Fort-de-France dans un chargement de noix de coco provenant de Trinidad. Plus surprenant, deux couleuvres à collier (*Natrix natrix*) d'origine européenne ont été découvertes écrasées sur le port de Fort-de France.

Les échappés ou libérés comptent un python améthyste (*Morelia amethystina*) d'environ 4 m

Tockay (Gekko gekko). Cette espèce d'Asie est un gros prédateur qui est resté pendant 40 ans limité au centre de la Martinique, mais qui commence à étendre son aire de repartition.

Photo Michel Breuil





Photo Karl Questel

Anolis à crête de Porto Rico (*Anolis cristatellus*).

de longueur en Guadeloupe, un python royal (*Python regius*) et un python molure (*Python molurus*) de 3-4 m de long à Saint-Barthélemy, des boas constricteurs d'élevage et d'autres ramenés des îles voisines en Guadeloupe et en Martinique. À Saint-Barthélemy, un serpent jarretière (*Thamnophis sirtalis*) s'est échappé et a été retrouvé mort. Par ailleurs, la graptémyde pseudogéographique (*Graptemys pseudogeographica*), la tortue-boîte commune (*Terrapene carolina*), la tortue sillonnée (*Centrochelys sulcata*) et un caïman ont été trouvés dans la nature en Martinique et la tortue denticulée (*Chelonoidis denticulata*) en Guadeloupe.

Modification de la biodiversité

Les Antilles françaises possèdent hélas deux tristes records herpétologiques dans la Caraïbe, celui de la plus forte perte de biodiversité insulaire et celui du plus grand nombre d'espèces

allochtones dont un grand nombre à fort pouvoir invasif. Les 16-17 espèces allochtones, introduites volontairement ou involontairement, d'amphibiens et de reptiles ayant établi des populations viables aux Antilles françaises appartiennent à quatre groupes biogéographiques :

- un groupe sud-américain (*Scinax ruber*, *Scinax* cf. *x-signatus*, *Chaunus marinus*, *Allobates chalcopis*, *Chelonoidis carbonaria*, *Gymnophthalmus underwoodi*, *Iguana iguana*) ;
- un groupe nord-caraïbe (*Osteopilus septentrionalis*, *Trachemys scripta elegans*, *Trachemys stejnegeri*) ;
- un groupe caraïbe (*Eleutherodactylus johnstoni*, *Eleutherodactylus martinicensis*, *Anolis cristatellus*) ;
- un groupe de l'Ancien Monde (*Pelusios castaneus*, *Hemidactylus mabouia*, *Gekko gecko*, *Ramphotyphlops braminus*).

Si pour ces espèces et certaines populations, il est facile de montrer l'origine exogène, pour d'autres la situation est plus délicate. Le leptodactyle, la tortue charbonnière et l'iguane commun sont des espèces consommables qui ont sans doute fait l'objet de différents transports amérindiens. Il existe des fossiles récents de tortues charbonnières (*Chelonoidis carbonaria*) à Saint-Martin qui pourraient correspondre aux premiers peuplements amérindiens ou à une origine naturelle. Des introductions européennes historiques et actuelles ont participé à ces modifications de la répartition initiale. Ainsi, Félix-Louis L'Herminier signale l'existence d'une « testudo »⁽⁷⁾ à Saint-Barthélemy qui est très vraisemblablement la tortue charbonnière, mais cette espèce n'est plus mentionnée par la suite. La population actuelle provient d'individus issus de l'île néerlandaise de Saba et qui

Rainette de Cuba (*Osteopilus septentrionalis*), à fort pouvoir invasif.

Photo Béatrice Ibéné



ont été relâchés après la Seconde Guerre mondiale⁽²⁴⁾.

Modalités d'entrée des espèces

Nous avons découvert la plupart de ces espèces exotiques au tout début de leur installation, c'est-à-dire à un moment où elles étaient très localisées et encore peu abondantes. Les autorités compétentes en matière d'environnement ont été immédiatement prévenues. Malheureusement, aucune des mesures préconisées pour limiter leur extension n'a été prise et tout particulièrement en Guadeloupe, à l'exception d'une plaquette d'information réalisée par l'ASFA. Le nombre d'espèces invasives et leurs abondances font des Antilles françaises les îles les plus dangereuses pour la conservation de la biodiversité des Petites Antilles. Les espèces invasives constituent la deuxième cause de régression de la biodiversité après la destruction de l'habitat. Les risques d'arrivée de ces espèces invasives « françaises » dans d'autres îles de la Caraïbe augmentent sans cesse. Par ailleurs, la prolifération de nombreuses espèces exotiques en Floride, sans compter les espèces locales, laisse craindre de nouvelles arrivées dans les Antilles françaises. L'absence de mesures efficaces destinées à empêcher de nouvelles introductions et l'absence de contrôle des espèces déjà installées conduisent ces îles à une perte irréversible de la biodiversité. Ces espèces invasives s'établissent d'autant mieux que les milieux sont anthropisés et dégradés (déforestation, fragmentation, pollution...).

Saint-Barthélemy a vu l'arrivée de la rainette de Cuba, de la couleuvre à gouttelettes et du typhlops brame à la même période (fin 1995-début 96) au même endroit (jardinerie). Les conteneurs de végétaux, arrivés par bateau de Floride, dont certains contenaient en plus des oiseaux et de nombreuses plantes malades sont les portes d'entrée de ces espèces dans cette île qui, en l'absence de contrôles et de traitements, s'installent et prolifèrent. Par ailleurs, on note en Basse-Terre, dans plusieurs localités, la présence conjointe de la rainette x-signée et du typhlops brame soit une espèce du nord caraïbe et une espèce d'Amérique du Sud. L'arrivée de ce serpent dans plusieurs stations du nord de la Basse-Terre est associée à l'achat de plantes en pots. Les jardinerie sont donc des hauts lieux de concentration d'espèces invasives issues d'Amérique centrale (Guatemala, Costa Rica) et de Floride qui sont ensuite disséminées très rapidement. Par ailleurs, l'augmentation de l'importation de bois du Brésil, de Guyane française, du Venezuela et du Costa Rica ces vingt

dernières années est sans doute à l'origine de l'arrivée récente des rainettes sud-américaines et le développement des pépinières d'ornement, de leur expansion géographique à l'intérieur des îles.

M. B., F. G., K. Q. & B. I.

Bibliographie

- 1 - Breuil M., 2002 - Histoire naturelle des amphibiens et des reptiles terrestres de l'archipel Guadeloupéen. Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy. Paris, *Patrimoines Naturels*, 54:339 p.
- 5 - Breuil M., 2009 - The herpetofauna of Martinique : Past, Present, Future. *Appl. Herpetol.*, 6:123-149.
- 7 - Breuil, M. et Ibéné, B., 2008 - Les Hylidés envahissants dans les Antilles françaises et le peuplement batrachologique naturel. *Bull. Soc. Herp. Fr.* 125:41-67.
- 9 - Barbour T., 1930 - Some faunistic changes in the Lesser Antilles. *Proc. New England Zool. Club.* XI:73-85.
- 12 - Lazell, J. D., 1973 - The Lizard Genus *Iguana* in the Lesser Antilles. *Bull. Mus. Comp. Zool.* 145:1-28.
- 13 - Underwood G., 1962 - *Reptiles of the Eastern Caribbean*. Caribbean Affairs (N. S.). 1:1-192.
- 14 - Breuil M., Day M. et Thiébot B., 1994 - L'iguane antillais (*Iguana delicatissima*), une espèce en voie de régression. *Le Courrier de la Nature* 143:16-17.
- 15 - Breuil M., 2001 - Taxon reports : *Iguana delicatissima* and *Iguana iguana* in French West Indies. Year 2001. *Iguana specialist Group Newsl.*, 4:9-11.
- 16 - Breuil M., 2000 - Taxon reports : Lesser Antilles *Iguana delicatissima* and *Iguana iguana*, Hybridization in the Guadeloupean Archipelago. *Iguana Specialist Group Newsl.*, 3 (2):13-15.
- 17 - Breuil M., 1994. Les iguanes (*Iguana delicatissima* et *Iguana iguana*) dans les Antilles françaises et sur les îles de la Petite Terre. In *Dossier de classement de la réserve naturelle de Petite Terre*. OGE-DIREN Guadeloupe, Paris, 26-34.
- 18 - Day M. L. et Thorpe R. S., 1996 - Population differentiation of *Iguana delicatissima* and *I. iguana* in the Lesser Antilles. In *Contributions to West Indian Herpetology. A Tribute to Albert Schwartz. Contributions to Herpetology*, vol. 12. Soc. Stud. Amph. Rept., New York, R. Powell et R. W. Henderson (eds.), 136-137.
- 19 - Lorvelec O. et Pavis C., 1999 - L'Iguane des Petites Antilles - The Lesser Antillean Iguana. Affiche DIREN-AEVA.
- 20 - Breuil M., Guiougou F. et Ibéné B. 2007 - Taxon report : Lesser Antillean Iguana (*Iguana delicatissima*). *Iguana Special. Group Newsl.*, 10 (2):15-17.
- 21 - France-Antilles, 14 juin 2008.
- 22 - Questel K., 2008 - Iguane des Petites Antilles : la situation s'aggrave. *Le Journal de Saint-Barth.*, 776:6.
- 23 - Day M., Breuil, M., et Reichling S., 2000 - Lesser Antillean iguana : *Iguana delicatissima*. In *West Indian Iguanas, status, Survey and Conservation Action Plan*. IUCN/SSC West Indian Iguana Specialist Group, Gland, Confédération Helvétique et Cambridge U.K. A. Alberts (ed) : 62-67.
- 24 - Breuil M. 2004 - *Les amphibiens et reptiles des Antilles*, PLB Éditions, Abymes, Guadeloupe. 64 p.